



# LES SENTIERS DE LA CAPITALE

PROJET DE CRÉATION D'UN

## **RÉSEAU DE SENTIERS PÉDESTRES**

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

TRONÇON DE DÉMONSTRATION DANS  
L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY



DOCUMENT DE TRAVAIL, JUILLET 2004



## TABLE DES MATIÈRES

LE CONTEXTE _____	3
LE PROJET _____	3
LA STRUCTURE ET LES COMPOSANTES DU RÉSEAU _____	3
LES PRINCIPAUX SITES NATURELS ET PARCS AMÉNAGÉS INTÉGRÉS AU RÉSEAU _____	4
LA PRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE DU RÉSEAU _____	5
LES SITES STRATÉGIQUES INTÉGRÉS AU RÉSEAU _____	10
LE PARTENARIAT _____	11
LA MAÎTRISE D'ŒUVRE _____	11
LE FINANCEMENT _____	12
LA COMMANDITE _____	12
LE REGROUPEMENT DE MEMBRES _____	12
LA PARTICIPATION VOLONTAIRE _____	12
LES AMÉNAGEMENTS ET LE MOBILIER _____	12
LA SIGNALISATION _____	13
LES DROITS DE PASSAGE _____	13
LE PLAN QUINQUENNAL DE RÉALISATION _____	13
LA MISE EN MARCHÉ _____	14
LE TRONÇON DE DÉMONSTRATION _____	14

## CARTES

CARTE 1	Réseau à développer sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent _____	6
CARTE 2	Réseau à développer sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent _____	7
CARTE 3	Tracés proposés : Le Tour du plateau et la Basse Saint-Charles _____	8
CARTE 4	Tracé proposé : Le Chemin fluvial _____	9
CARTE 5	Tronçon de démonstration : sentier proposé dans l'arrondissement historique de Sillery _____	15
CARTE 6	Cataraqui / Bois-de-Coulonge : Zonage et réglementation _____	16
CARTE 7	Cataraqui / Bois-de-Coulonge : Propriétaires directement concernés _____	17

## LE CONTEXTE

Les préoccupations d'une très large part de la population en matières de santé, de loisirs en harmonie avec le milieu naturel et de diversification de l'offre touristique régionale justifient pleinement que les administrations publiques et leurs partenaires privés s'engagent à créer des réseaux structurés de sentiers pédestres, distincts des pistes cyclables fort achalandées, reliant à la fois les sites naturels d'intérêt et les principaux pôles d'activités humaines.

Dans l'agglomération de la capitale nationale, le développement, à partir du centre-ville de Québec, d'un réseau de parcs, boisés urbains, berges fluviales, rivières et lacs devrait d'abord être conçu de façon à ce que les sentiers piétons relient les principaux espaces verts et bleus sur les deux rives du Saint-Laurent, mettent en valeur les percées visuelles sur le fleuve et les montagnes, puis se branchent au *Sentier national* que l'on construit au nord, dans les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré.

## LE PROJET

Le projet des *SENTIERS DE LA CAPITALE* consiste à établir, suivant un plan quinquennal de 2004 à 2008 inclusivement, un réseau structuré de sentiers pédestres couvrant l'ensemble des zones urbaines et périurbaines de la capitale nationale du Québec.

## LA STRUCTURE ET LES COMPOSANTES DU RÉSEAU

La structure du réseau vise essentiellement à :

- # dévoiler les plus beaux paysages des villes de la Communauté métropolitaine de Québec ;
- # relier les milieux naturels et les parcs aménagés de toute l'agglomération urbaine ;
- # relier les sites stratégiques et les portes d'entrée de la capitale nationale du Québec ;
- # tisser des liens entre toutes les unités de la Communauté métropolitaine de Québec ;
- # se brancher au réseau du *Sentier national* qui se développe au nord de l'agglomération urbaine, dans les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré.

Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, le réseau proposé compte sept sentiers balisés totalisant 149 kilomètres :

- |                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| 1. <b>Le Tour du plateau</b>       | 16 kilomètres |
| 2. <b>Le Chemin fluvial</b>        | 26 kilomètres |
| 3. <b>La Basse Saint-Charles</b>   | 8 kilomètres  |
| 4. <b>La Piste des Jésuites</b>    | 27 kilomètres |
| 5. <b>La Traverse de Beauport</b>  | 18 kilomètres |
| 6. <b>La Lorette - Mont Bélair</b> | 29 kilomètres |
| 7. <b>La Boucle des rivières</b>   | 25 kilomètres |

En empruntant le traversier ou le pont de Québec depuis la piste du **Chemin fluvial**, on pourra accéder aux deux sentiers, d'une longueur totale de 31 kilomètres, couvrant le territoire urbanisé de la rive sud du Saint-Laurent :

- |                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| 1. <b>La Piste de Lévis</b>          | 28 kilomètres |
| 2. <b>Les Chutes de la Chaudière</b> | 3 kilomètres  |

## LES PRINCIPAUX SITES NATURELS ET PARCS AMÉNAGÉS INTÉGRÉS AU RÉSEAU

### Le Tour du plateau

- ☞ falaise de Québec
- ☞ parc des Champs-de-Bataille
- ☞ parc du Bois-de-Coulonge
- ☞ cimetière Saint-Patrick
- ☞ cimetière Mount Hermon
- ☞ parc Bellevue
- <sup>1</sup>cimetière Belmont
- ☞ coteau Sainte-Geneviève

### Le Chemin fluvial

- ☞ cimetière Mount Hermon
- ☞ parc des Voiliers
- ☞ église Saint-Michel
- ☞ domaine Cataraqui
- ☞ boisé Irving
- ☞ marais Victoria (espace vert en projet d'aménagement)
- ☞ aquarium du Québec
- ☞ plage Jacques-Cartier
- ☞ parc Cartier-Roberval
- boisé de Marly
- boisé des Compagnons-de-Cartier
- ☞ rivière Cap-Rouge
- ☞ lac Saint-Augustin
- ☞ prucheraie du lac Saint-Augustin
- ☞ hêtraie de Saint-Augustin
- ☞ parc du Haut-fonds
- ☞ marais Léon-Provancher

### La Basse Saint-Charles

- ☞ rivière Saint-Charles
- ☞ parc Victoria
- ☞ parc Cartier-Brébeuf
- parc de l'Exposition
- ☞ marina Saint-Roch
- ☞ parc de l'Amérique-Latine

### La Piste des Jésuites

- ☞ cimetière Saint-Charles
- ☞ rivière Saint-Charles
- ☞ parc Chauveau
- ☞ chute Kabir-Kouba
- ☞ lac Saint-Charles
- ☞ marais du Nord
- ☞ lac Delage
- sentier du Hibou (Sentier national)

---

<sup>1</sup> o = embranchement secondaire ou raccordement de la piste

### **La Traverse de Beauport**

- ☞ batture Champfleury (plage de baie de Beauport)
  - Domaine de Maizerets
- ☞ rivière Beauport
- ☞ parc des Cascades
- ☞ boisé le Mélézin
- ☞ camping Beauport
- ☞ rivière Montmorency
- ☞ parc de la Chute-Montmorency

### **La Lorette – Mont Bélair**

- ☞ rivière Lorette
- ☞ base de plein air de Sainte-Foy
- ☞ mont Bélair
  - rivière Jacques-Cartier

### **La Boucle des rivières**

- ☞ rivière du Berger
- ☞ parc de l'Escarpement
- ☞ jardin zoologique
- ☞ rivière des Roches
- ☞ lac des Roches
- ☞ lac à Monette
- ☞ rivière Montmorency
- ☞ camping Beauport

### **La Piste de Lévis**

- ☞ parc de la Marina
- ☞ parcours des anses
- ☞ parc de l'anse Benson
- ☞ parc Le Rigolet
- ☞ rivière Etchemin
- ☞ Domaine Etchemin
  - ferme Jean-Charles Chapais
- ☞ boisé Davida

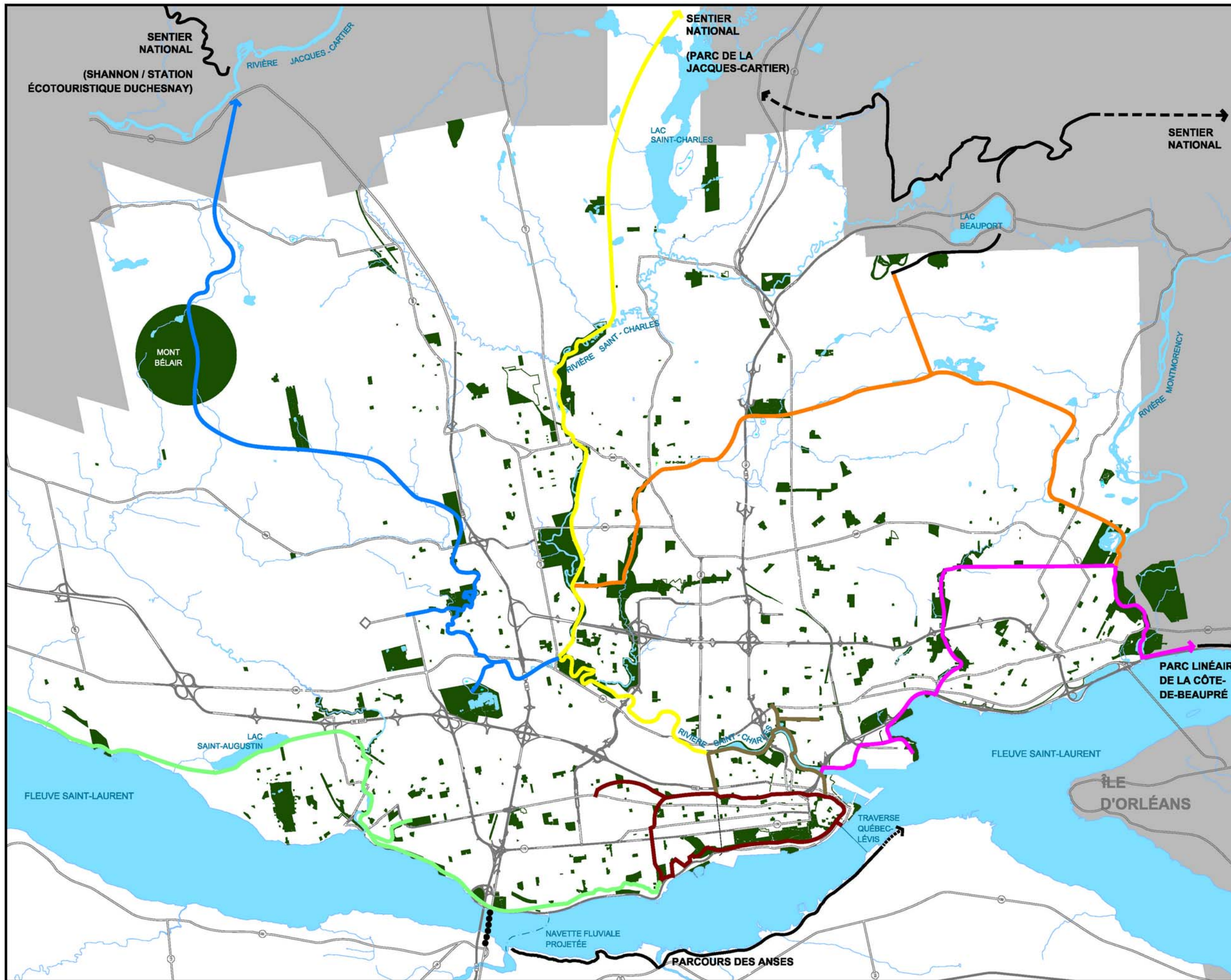
### **Les Chutes de la Chaudière**

- ☞ rivière Chaudière
- ☞ parc des Chutes-de-la-Chaudière

## **LA PRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE DU RÉSEAU**

Les quatre cartes suivantes présentent l'ensemble du réseau sur les deux rives du Saint-Laurent, ainsi que le tracé proposé, à l'échelle de 1 : 25 000 ou de 1 : 30 000, des pistes **Le Tour du plateau**, **Le Chemin fluvial** et **La Basse Saint-Charles**.

RÉSEAU À DÉVELOPPER SUR LA  
RIVE NORD DU FLEUVE SAINT-LAURENT



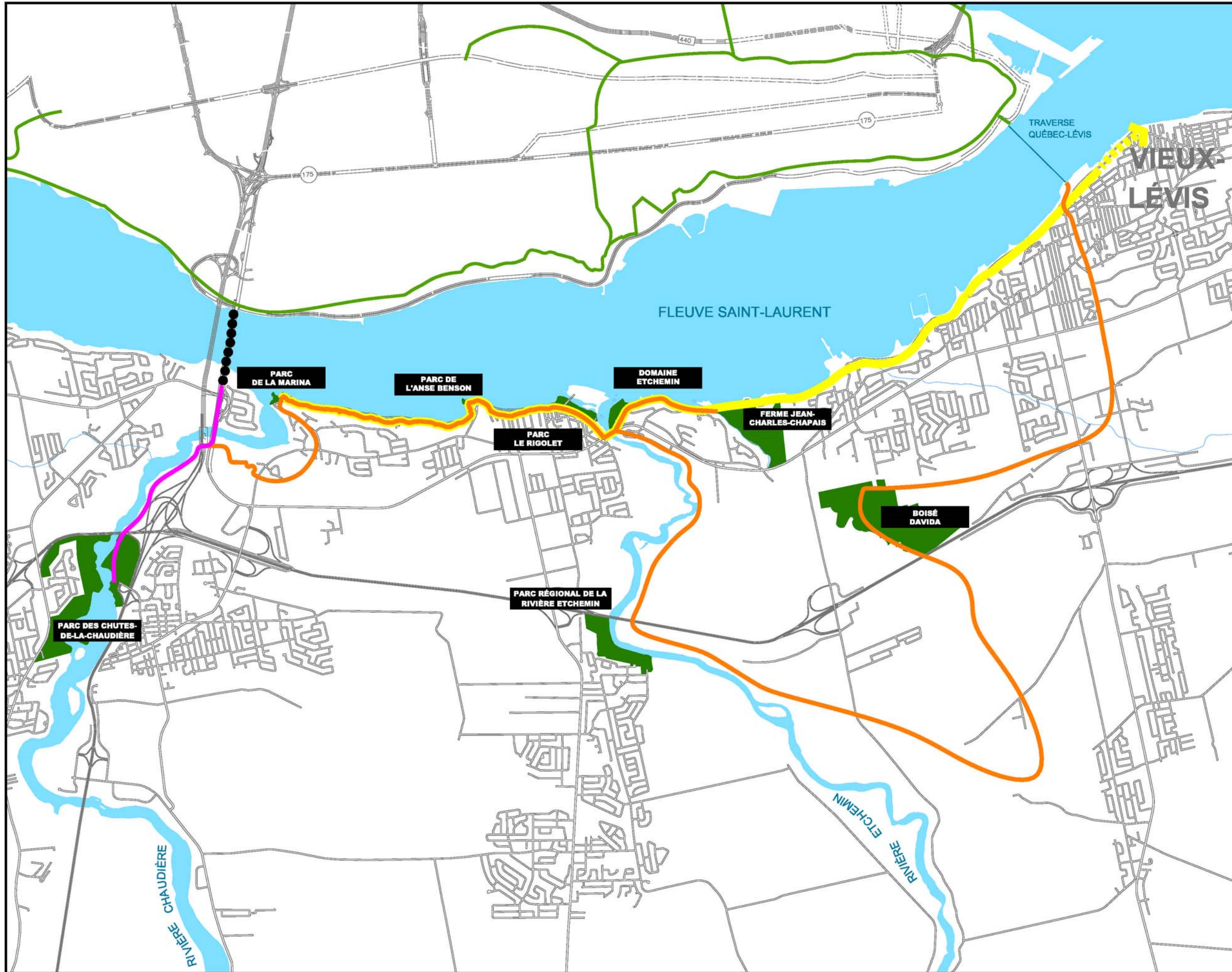
	kilométrage approximatif
Le Tour du plateau	16 km
Le Chemin fluvial	26 km
La Basse Saint-Charles	8 km
La Piste des Jésuites	27 km
La Traverse de Beauport	18 km
La Lorette - Mont Bélaïr	29 km
La Boucle des rivières	25 km
Lien piéton Québec-Lévis	1 km
<b>Total</b>	<b>150 km</b>

- Réseau hydrographique
- Piste existante
- Piste en développement
- Réseau routier
- Parc et espace vert
- Territoire des villes de Québec et de Lévis







Échelle 1:50 000

Date : Juillet 2004

**RÉSEAU À DÉVELOPPER SUR LA  
RIVE SUD DU FLEUVE SAINT-LAURENT**



	kilométrage approximatif
 La Piste de Lévis	28 km
 Les Chutes de la Chaudière	3 km
 Lien piéton Québec-Lévis	1 km
 Réseau à développer sur le territoire de la ville de Québec	
<b>Total</b>	<b>32 km</b>

-  Site d'intérêt
-  Réseau hydrographique
-  Réseau routier
-  Piste cyclable existante - Parcours des Anses
-  Parc et espace vert
-  Territoire des villes de Lévis et de Québec

Échelle 1 : 22 500

Date : Juillet 2004



TRACÉS PROPOSÉS

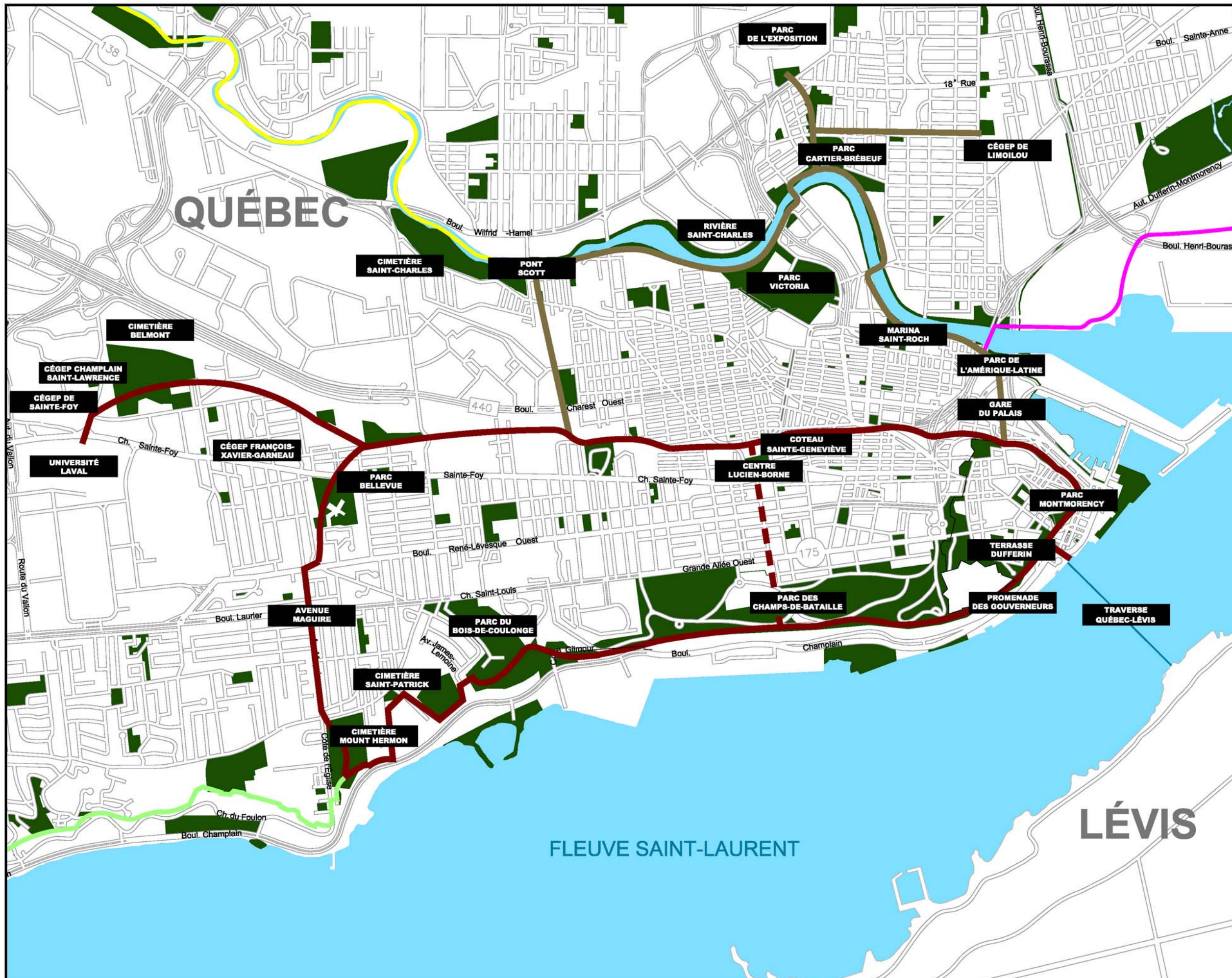
Le Tour du plateau et  
La Basse Saint-Charles

	Kilométrage approximatif
	Le Tour du plateau 16 km
	Circuit alternatif
	La Basse Saint-Charles 8 km
	Le Chemin fluvial
	La Piste des Jésuites
	La Traversée de Beauport

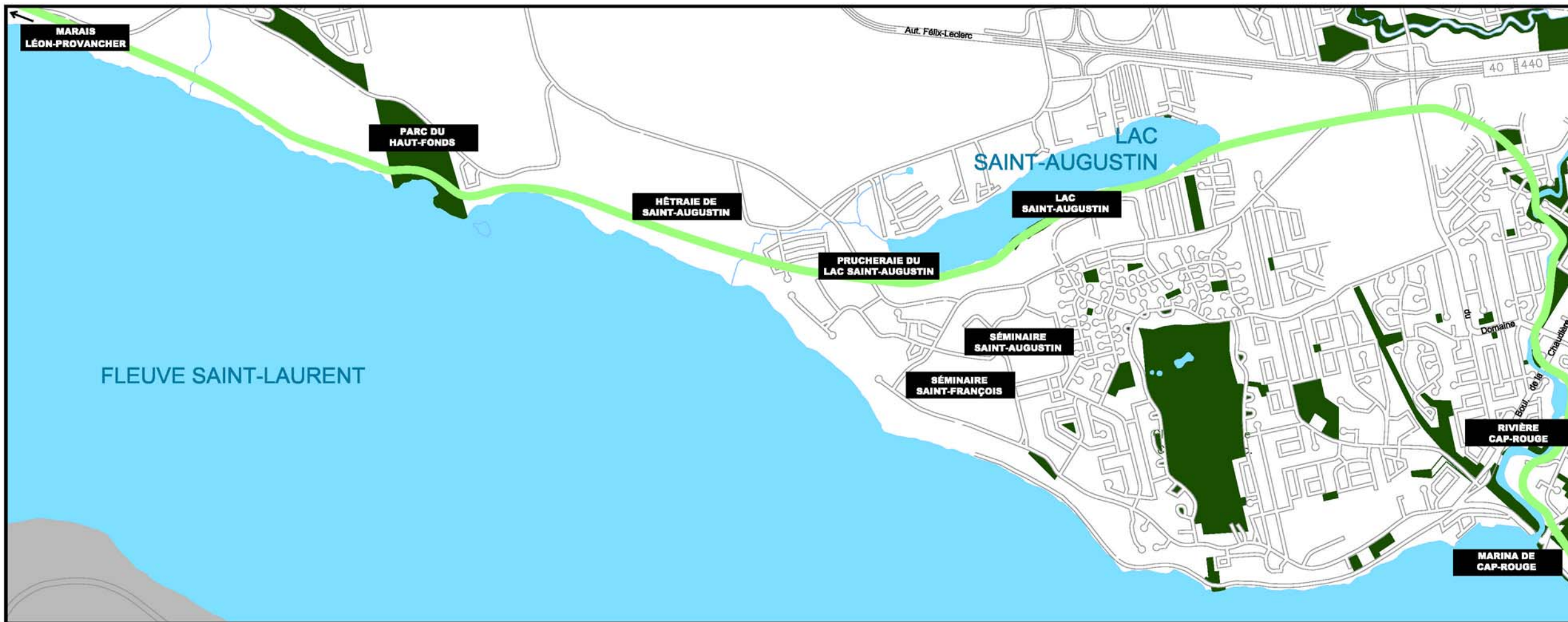
- Site d'intérêt
- Réseau hydrographique
- Réseau routier
- Parc et espace vert
- Territoire des villes de Québec et de Lévis

Échelle 1: 12 500

Date : Juillet 2004










**TRACÉ PROPOSÉ**

Le Chemin fluvial

- |   |                          |                             |
|---|--------------------------|-----------------------------|
|  | Le Chemin fluvial        | Kilométrage<br>approximatif |
|  | Le Tour du plateau       |                             |
|  | Lien piéton Québec-Lévis |                             |
|   |                          | 26 km                       |

-  Site d'intérêt
-  Réseau hydrographique
-  Réseau routier
-  Parc et espace vert
-  Territoire de la ville de Québec

Échelle 1: 30 000

Date : Juillet 2004

## LES SITES STRATÉGIQUES INTÉGRÉS AU RÉSEAU :

### Le Tour du plateau

- ☞ Terrasse Dufferin
  - Place-Royale / Traverse Québec-Lévis
- ☞ Promenade des Gouverneurs
  - Rue Cartier (circuit alternatif)
- ☞ Rue Maguire
  - Université Laval
  - Cégep Sainte-Foy
  - Cégep Garneau
  - Collège Saint-Lawrence
- ☞ École Perrault

### Le Chemin fluvial

- ☞ Domaine Cataract
- ☞ Maison des Jésuites
- ☞ Quai Irving
- ☞ Aquarium du Québec
- ☞ École des Compagnons
- ☞ Marina de Cap-Rouge
- ☞ Séminaire Saint-François
- ☞ Séminaire Saint-Augustin

### La Basse Saint-Charles

- ☞ Pont Scott
  - CEGEP de Limoilou
- ☞ Gare du Palais

### La Piste des Jésuites

- ☞ Corridor des cheminots
- ☞ Village huron Wendake

### La Traverse de Beauport

- ☞ Baie de Beauport
- ☞ Domaine de Maizerets
- ☞ Centre hospitalier Robert-Giffard
- ☞ Camping de Beauport
- ☞ Manoir Montmorency

### La Lorette – Mont Bélaïr

- ☞ base de plein air de Sainte-Foy
- ☞ aéroport Jean-Lesage

### La Boucle des rivières

- ☞ Académie Saint-Louis
- ☞ Jardin zoologique de Québec

## La Piste de Lévis

- ☞ École L'Aubier
- ☞ Marina de Saint-Romuald
- ☞ Parcours des Anses
- ☞ Côte du Passage
- ☞ Campus Desjardins
- ☞ Vieux-Lévis
- ☞ Traverse Québec-Lévis

## Les Chutes de la Chaudière

- ☞ pont piétonnier entre Charny et Saint-Nicolas
- ☞ barrage hydro-électrique de la Chaudière

## LE PARTENARIAT

Les *SENTIERS DE LA CAPITALE*, dont le réseau projeté couvre l'ensemble du territoire urbanisé de la communauté métropolitaine de Québec, circuleront autant en terrain privé que sur des terres du domaine public. Un partenariat de gestion et de promotion entre les principaux intervenants publics concernés, notamment la Commission de la capitale nationale du Québec, la Commission des champs de bataille nationaux ainsi que les villes et MRC s'impose pour concevoir en détail et démarrer le projet, établir le réseau, puis en assurer le développement et l'entretien. L'entreprise privée sera aussi invitée à participer à la construction de tronçons du circuit, à la production de cartes et de dépliants ou à tout autre activité de mise en marché.

En ce qui concerne l'implantation des pistes et les interventions sur le terrain, le partenariat entre, d'une part, les promoteurs et, d'autre part, les propriétaires fonciers et les organismes locaux intéressés par la réalisation du projet, se traduira par des transactions foncières, mais surtout par des ententes de droit de passage, d'intendance privée et d'entretien des pistes.

## LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

À titre de propriétaire foncier, de gestionnaire de parcs et espaces verts, mandataire du gouvernement pour mettre en valeur les paysages de la capitale et d'instigateur du projet des *SENTIERS DE LA CAPITALE*, la Commission de la capitale nationale du Québec apparaît comme étant l'organisme désigné pour piloter la mise en œuvre de ce vaste chantier d'intégration des parcs, cours d'eau et espaces verts de Québec et de Lévis, un peu à l'image de ce que proposait la Communauté urbaine de Québec, sur la rive nord, il y a vingt ans.

Par ailleurs, la Commission est un mandataire de l'État du Québec qui peut émettre des reçus pour dons. Ces reçus permettront aux propriétaires, particuliers ou corporations, qui feront un don immobilier de réclamer une déduction dans le calcul du revenu imposable, s'il s'agit d'une société, ou un crédit d'impôt, s'il s'agit d'un particulier. De plus, la Commission est un bénéficiaire accrédité du *Programme des dons écologiques* d'Environnement Canada qui s'engage auprès des donateurs fonciers à préserver intégralement, et pour l'éternité, les terrains acquis et reconnus pour leur caractère écosensible.

Le mouvement de conservation volontaire fait son chemin partout en occident et notamment aux Etats-Unis : les plus récentes données nous indiquent que 800 000 membres américains des 900 Land Trusts regroupés autour du *Land Trust Alliance* ont ainsi réussi à protéger quelque 12 000 kilomètres carrés (12 fois la superficie du lac Saint-Jean) sur leur territoire.

## LE FINANCEMENT

Les trois paliers de gouvernement ainsi que l'entreprise privée seront invités à participer au financement des *SENTIERS DE LA CAPITALE*. Cette participation serait idéalement à parts égales, soit de l'ordre de 25 % chacun. Les programmes gouvernementaux de développement touristique, d'infrastructures ou de création d'emplois, la commandite et la cotisation des utilisateurs seront autant de sources de financement à considérer.

## LA COMMANDITE

Dans la mesure où un réseau structuré de sentiers piétons contribuera à bonifier l'offre touristique de l'agglomération urbaine, la commandite par l'entreprise privée sera considérée comme une source de financement non négligeable. Que ce soit pour la construction, la promotion ou l'entretien des pistes, les commanditaires privés seront sollicités.

## LE REGROUPEMENT DE MEMBRES

On peut aussi envisager la formation d'un regroupement de membres qui souhaitent participer financièrement au développement et à l'entretien du réseau. Si la cotisation volontaire de membres demeurera sûrement négligeable dans la structure de financement du projet, il est toutefois fort probable qu'un tel regroupement engendre un sentiment d'appartenance et une plus grande responsabilisation des utilisateurs les plus assidus, ce qui devrait normalement se traduire par de plus faibles coûts d'entretien des infrastructures.

## LA PARTICIPATION VOLONTAIRE

Des groupes communautaires désirant plutôt contribuer en nature pourront aussi participer à des corvées de nettoyage et d'entretien, ou alors assurer une vigie dans les sentiers.

## LES AMÉNAGEMENTS ET LE MOBILIER

La construction des *SENTIERS DE LA CAPITALE* reposera sur un concept d'aménagement minimaliste, c'est-à-dire des interventions sur le terrain seulement lorsque nécessaires, des infrastructures simples et un mobilier sobre. L'essentiel des infrastructures et du mobilier consistera en des sentiers balisés pour piétons, des belvédères et passerelles de bois, des aires de repos avec bancs et poubelles ainsi que, au besoin, des bâtiments de services sanitaires. Pour des considérations de sécurité, l'éclairage de certains sites et tronçons fréquentés la nuit sera également pris en considération.

## LA SIGNALISATION

Les pistes seront balisées de façon à ce que l'on puisse en tout temps repérer facilement le sentier dans lequel on circule. La signalisation fera l'objet d'une attention particulière aux portes d'entrée, aux intersections et aux embranchements vers les différents sites d'intérêt.

## LES DROITS DE PASSAGE

Des droits de passage à long terme seront négociés pour l'implantation des pistes en terrain privé. Les ententes porteront sur des clauses générales, applicables à toutes les situations, et sur des clauses spécifiques qui couvriront les exigences particulières de chaque propriétaire qui acceptera le passage d'une piste sur son terrain.

## LE PLAN QUINQUENNAL DE RÉALISATION

Il est proposé que la réalisation des *SENTIERS DE LA CAPITALE* s'inscrive dans la cadre d'un plan quinquennal de 2004 à 2008 inclusivement, dont le programme apparaît ci-dessous, de façon à ce que le réseau complet soit inauguré lors du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec.

- ☞ JUILLET 2004 – AOÛT 2004 : Conception, planification, cartographie, signature, partenariat, financement, plans, devis et appel d'offres pour travaux.
- ☞ AOÛT 2004 – OCTOBRE 2004 : Aménagement du tronçon de démonstration (2,5 Km) entre le Domaine Cataract et le parc du Bois-de-Coulonge.
- ☞ NOVEMBRE 2004 – MARS 2005 : Mise au point, financement, promotion, commanditaires, tracé des sentiers, droits de passage, mise en marché, dépliant.
- ☞ AVRIL 2005 – OCTOBRE 2005 : Construction des sentiers **Tour du plateau, Chemin fluvial et Basse Saint-Charles** (50 km), ouverture des pistes.
- ☞ NOVEMBRE 2005 – MARS 2006 : Mise au point, financement, commanditaires, tracé des sentiers, droits de passage, dépliant et mise en marché.
- ☞ AVRIL 2006 – OCTOBRE 2006 : Construction des sentiers **Piste des Jésuites, Piste de Lévis et Chutes-de-la-Chaudière** (58 km)
- ☞ NOVEMBRE 2006 – MARS 2007 : Entretien, financement, commanditaires, tracé des sentiers, droits de passage, dépliant et mise en marché.
- ☞ AVRIL 2007 – OCTOBRE 2007 : Construction des sentiers **Traverse de Beauport et Lorette – Mont Bélair** (47 km) et entretien du réseau.
- ☞ MARS 2008 – JUIN 2008 : Tracé et construction de la **Boucle des rivières** (25 km), entretien du réseau, mise en marché de l'inauguration.
- ☞ JUILLET 2008 – OCTOBRE 2008 : Inauguration du réseau *PISTES PIETONNES DE LA CAPITALE* dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec.

## LA MISE EN MARCHÉ

Un programme de mise en marché sera établi en collaboration avec les partenaires du domaine public et les commanditaires privés. La première intervention de mise en marché, celle-ci pour susciter d'abord l'intérêt auprès de la population, mais aussi l'intérêt des éventuels partenaires et commanditaires, sera de réaliser un avant-projet de démonstration sur un tronçon stratégique de quelques kilomètres.

Ensuite, dès la véritable phase de démarrage, il est prévu que des cartes des pistes serviront de support pratique à grand tirage pour véhiculer l'image des commanditaires.

## LE TRONÇON DE DÉMONSTRATION

En raison de sa localisation au centre du promontoire de Québec dans l'arrondissement historique de Sillery, des superbes points de vue qu'il découvre sur le Saint-Laurent, de la présence de grands domaines du patrimoine collectif et aussi du petit nombre de propriétés privées traversées par son tracé, il apparaît que le segment d'environ 2,5 kilomètres qui relie le Domaine Catarauqui au parc du Bois-de-Coulonge, deux propriétés de la Commission, soit tout à fait désigné pour y instaurer un avant-projet de démonstration dès l'été 2004.

La liste suivante identifie la douzaine de propriétaires fonciers qui se trouvent sur le parcours proposé du tronçon de démonstration à partir du Domaine Catarauqui, à l'ouest, jusqu'au parc du Bois-de-Coulonge, à l'est :

- ☞ Commission de la Capitale nationale du Québec (Domaine Catarauqui)
- ☞ Maison Michel Sarrazin
- ☞ Sœurs missionnaires Notre-Dame d'Afrique
- ☞ Collège Jésus-Marie
- ☞ Église Saint-Michel
- ☞ Ville de Québec (parc des Voiliers)
- ☞ Cimetière Mount Hermon
- ☞ Sœurs Jeanne d'Arc
- ☞ Pères Rédemptoristes
- ☞ Cimetière Saint-Patrick
- ☞ Propriétaire privé de la rue James-Lemoine
- ☞ Commission de la Capitale nationale du Québec (parc du Bois-de-Coulonge)












Le Domaine Catarauqui, lequel occupe un site stratégique surplombant le fleuve Saint-Laurent, au sommet de la falaise entre le parc des Champs-de-Bataille et le pont de Québec, devrait dès le départ être reconnu comme étant le principal poste d'accueil et éventuel centre névralgique du réseau des *SENTIERS DE LA CAPITALE*. D'ailleurs, le domaine se trouvait, il y a cent ans, au coeur d'un parc linéaire longeant le Saint-Laurent de Marchmont à Kilmarmock :

*« Cet espace vert ininterrompu était un des plus beaux aménagements paysagers de la banlieue constituant une partie intégrante du patrimoine québécois au même rang que les œuvres d'architecture. »*

Les Jardins de Catarauqui. Groupe Harcart, Conseillers en patrimoine artistique et architectural.

CATARAQUI / BOIS-DE-COULONGE

SENTIER PROPOSÉ  
DANS L'ARRONDISSEMENT  
HISTORIQUE DE SILLERY

-  Site d'intérêt
-  Accueil
-  Aire de stationnement
-  Belvédère projeté
-  Sentier proposé ( 2,5 km )
-  Options à l'entrée du parc du Bois-de-Coulonge
-  Lien projeté avec le chemin du Foulon
-  Falaise
-  Chemin de fer
-  Réseau routier
-  Parc et espace vert

Échelle :






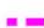




CATARAQUI / BOIS-DE-COULONGE

Zonage et réglementation

Principal usage permis :

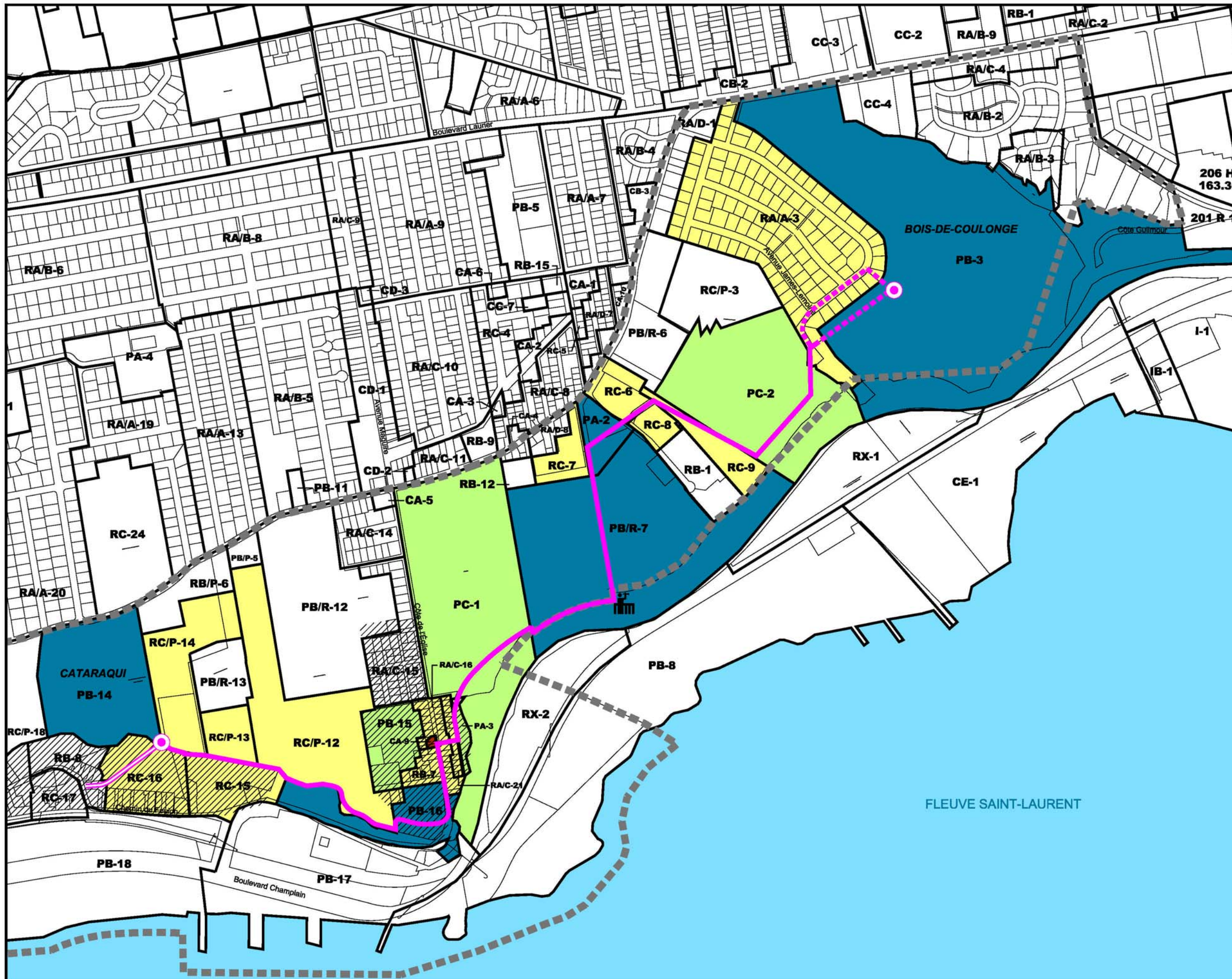
-  Fonction institutionnelle
-  Fonction récréative
-  Fonction résidentielle
-  Fonction commerciale

Projet Cataraqi / Bois-de-Coulonge :

-  Accueil
-  Belvédère
-  Tracé proposé 2,5 KM
-  Options à l'entrée du parc du Bois-de-Coulonge
-  Lien projeté avec le chemin du Foulon
-  Limite de zonage
-  Limite de l'arrondissement historique de Sillery
-  Secteur soumis à un PIIA

Échelle 1: 8000

Date : Juillet 2004










CATARAQUI / BOIS-DE-COULONGE

Propriétaires directement  
concernés

Projet Cataraqui / Bois-de-Coulonge :

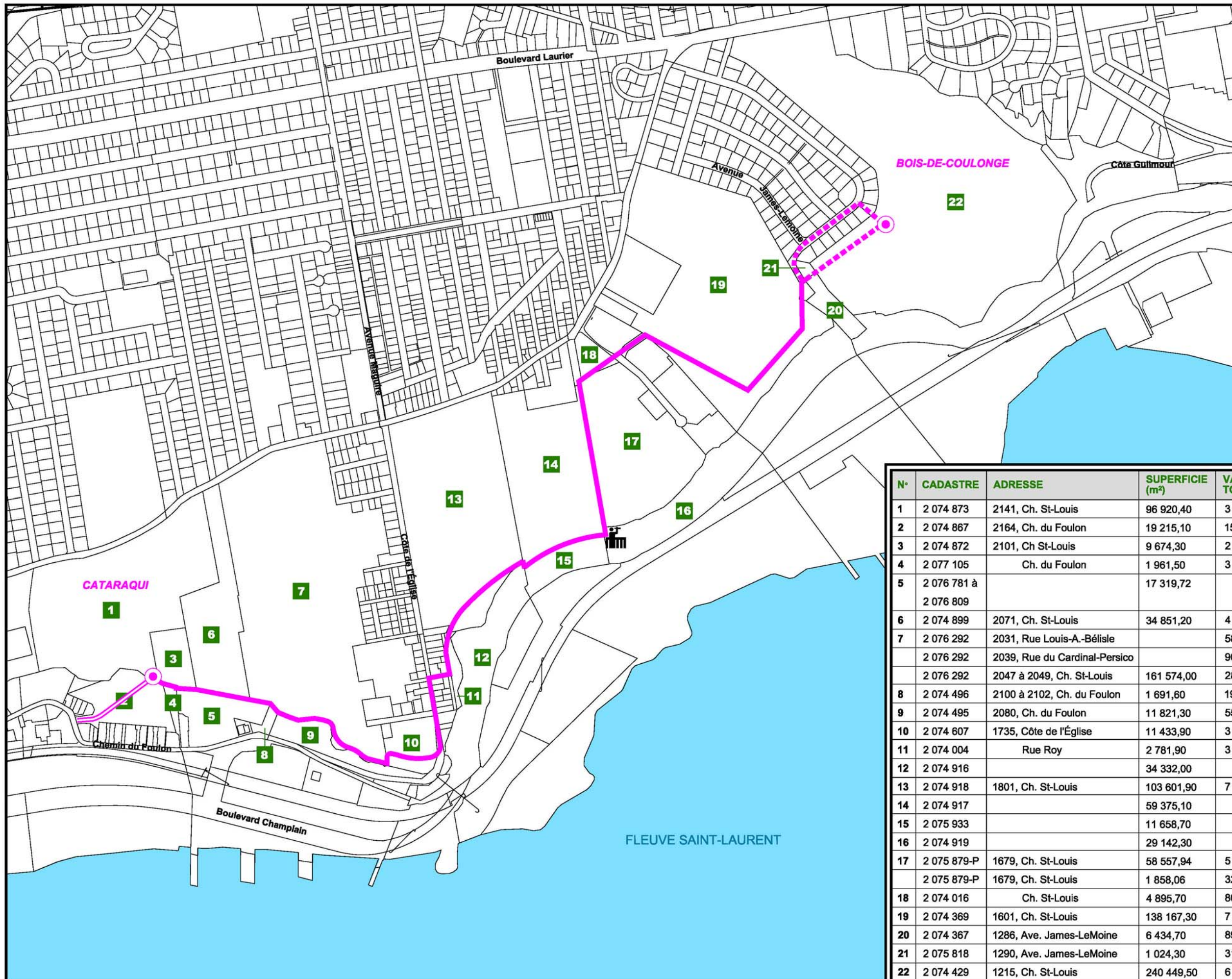
-  Accueil
-  Belvédère
-  Tracé proposé 2,5 km
-  Options à l'entrée du parc du Bois-de-Coulonge
-  Lien projeté avec le chemin du Foulon

Échelle 1: 8000

Date : Juin 2004



CARTE 7



N°	CADASTRE	ADRESSE	SUPERFICIE (m²)	VALEUR TOTALE (\$)	PROPRIÉTAIRE	DIVERS
1	2 074 873	2141, Ch. St-Louis	96 920,40	3 257 000	CCNQ	
2	2 074 867	2164, Ch. du Foulon	19 215,10	154 000		
3	2 074 872	2101, Ch St-Louis	9 674,30	2 997 000		
4	2 077 105	Ch. du Foulon	1 961,50	3 600		
5	2 076 781 à 2 076 809		17 319,72			
6	2 074 899	2071, Ch. St-Louis	34 851,20	4 719 000	Les soeurs d'Afrique	
7	2 076 292	2031, Rue Louis-A.-Bélisle		58 000	Les religieuses de Marie	
	2 076 292	2039, Rue du Cardinal-Persico		90 500		
	2 076 292	2047 à 2049, Ch. St-Louis	161 574,00	28 970 000		
8	2 074 496	2100 à 2102, Ch. du Foulon	1 691,60	190 000		
9	2 074 495	2080, Ch. du Foulon	11 821,30	550 000		
10	2 074 607	1735, Côte de l'Église	11 433,90	3 436 000		
11	2 074 004	Rue Roy	2 781,90	3 900	Parc des Voiliers	
12	2 074 916		34 332,00			
13	2 074 918	1801, Ch. St-Louis	103 601,90	7 110 000	Cimetière	
14	2 074 917		59 375,10			
15	2 075 933		11 658,70		MTQ	
16	2 074 919		29 142,30		MTQ	
17	2 075 879-P	1679, Ch. St-Louis	58 557,94	5 764 000		
	2 075 879-P	1679, Ch. St-Louis	1 858,06	329 000		
18	2 074 016	Ch. St-Louis	4 895,70	801 000		
19	2 074 369	1601, Ch. St-Louis	138 167,30	7 606 000	Cimetière St-Patrick	
20	2 074 367	1286, Ave. James-LeMoine	6 434,70	899 000		
21	2 075 818	1290, Ave. James-LeMoine	1 024,30	312 000		
22	2 074 429	1215, Ch. St-Louis	240 449,50	6 469 000	CCNQ	

À la suite d'une visite effectuée le vendredi 24 octobre 2003, voici le premier constat des travaux essentiels à réaliser sur le terrain, ainsi qu'une évaluation sommaire des coûts. Bien sûr, le tracé définitif du sentier et les aménagements proposés sont sujets à de nombreuses modifications selon les exigences particulières ou le refus de propriétaires fonciers.

<u>Infrastructure et aménagement</u>	<u>Estimation des coûts*</u>
☞ Panneau d'accueil + panneau explicatif du tracé au Domaine Catarqui _____	20 000 \$
☞ Bornes et balises de signalisation, fabrication et installation sur 2,5 Km _____	90 000 \$
☞ Aménagement en falaise + signalisation devant les terrains de la Maison Michel Sarrazin, des Sœurs missionnaires Notre-Dame d'Afrique et du Collège Jésus-Marie _____	10 000 \$
☞ Panneau d'accueil à l'Église Saint-Michel ou à l'aréna voisine _____	4 000 \$
☞ Signalisation sur trottoir côte de l'Église (100 mètres) _____	1 000 \$
☞ Escalier pour traverser la clôture du cimetière Mount Hermon _____	2 000 \$
☞ Sentier avec mesures de protection sur environ 100 mètres, le long du terrain des Sœurs Jeanne d'arc _____	10 000 \$
☞ Belvédère au coin du terrain des Sœurs Jeanne d'Arc et celui des Pères Rédemptoristes, incluant plans et devis _____	25 000 \$
☞ Peinture sur pavage sur le terrain des Pères Rédemptoristes _____	3 000 \$
☞ Travaux clôture dans le cimetière Saint-Patrick _____	5 000 \$
☞ Aménagement paysager sur la rue James-Lemoine _____	5 000 \$
☞ Haie de 50 mètres en terrain privé sur la rue James-Lemoine _____	5 000 \$
☞ Panneau d'accueil, panneau explicatif du tracé + ouverture de la clôture au parc du Bois-de-Coulonge _____	<u>20 000 \$</u>
<b>TOTAL :</b> _____	<b>200 000 \$</b>

\* Cet estimé n'inclut pas le coût des éléments d'interprétation patrimoniale dont le financement proviendrait plutôt des partenaires de la Commission de la capitale nationale dans ce projet.

Document préparé par les géographes-aménagistes Marc Bertrand et Georges Pelletier,  
Direction de l'aménagement et de l'architecture de la Commission de la capitale nationale du Québec.